

MAIRIE
DE
SORANS – LES – BREUREY
70190

téléphone/fax : 03 84 91 73 38
MEL : mairie.soranslesbreurey@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 juillet 2015 à 20 H 30 – Séance ordinaire

Présents : *MM : R. MUNEROT, G. DEMOULIN, J. MARCHAL, D. DUBILLARD*

MMES : G. FERRAND, Y. DERAY, C. MONNIER, Y. ALLEAUME

Absent excusé : *T. ALLEMAND, J. CHAVY*

Date de la convocation : 22 juillet 2015

Urbanisme : information

- *Dossiers déposés : 2 DP*
- *Dossiers accordés : 2 PC*

1. Urbanisme : application du droit des sols

Monsieur le Maire présente le récent courrier de la DDT de Vesoul informant que, au regard des dispositions de la loi ALUR, la commune peut continuer à bénéficier gratuitement des services de l'Etat pour l'instruction de ses documents d'urbanisme, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment. Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération n°1 du 24 juin 2015 concernant l'adhésion au service départemental INGENIERIE 70 pour la compétence ADS. Il présente la convention proposée par la DDT de Vesoul pour la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- L'annulation de la délibération n°1 du 24 juin 2015,
- De solliciter les services de l'Etat pour l'instruction de ses documents d'urbanisme,
- Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition entre l'Etat et la commune.

2. Questions diverses

Le robinet de la fontaine de Sorans va être changé.

A Sorans-les-Breurey, le 27 juillet 2015

Le Maire,

R. MUNEROT